

Pilotage Sélection Durable

Paris, 26 décembre 2024

Chère Madame, Cher Monsieur,

Vous êtes porteurs de parts du FCP Pilotage Sélection Durable (ci-après le « **Fonds** ») et nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez.

ODDO BHF Asset Management SAS, en sa qualité de société de gestion du Fonds, a décidé de procéder à la modification suivante dans la documentation réglementaire du Fonds :

- Modification du pourcentage de détention minimum des actifs net en fonds classifiés article 9 SFDR et/ou en obligations vertes, qui sera désormais de 16% et non plus de 10%.

Les autres caractéristiques du Fonds restent totalement inchangées.

Cette modification entrera en vigueur le 31/12/2024.

Les Documents d'Informations Clés sont disponibles en langues française et anglaise sur le site am.oddo-bhf.com ainsi que sur simple demande auprès de la Société de Gestion.

Le prospectus du Fonds, daté du 31/12/2024 est disponible en langue française et anglaise sur le site <http://am.oddo-bhf.com> ainsi que sur simple demande auprès de ODDO BHF Asset Management SAS.